

S O S L M h 1 / 17

2511

(19h0)

~~A~~

Etablissement d'un dépôt-banlieue à Pantin

blissement d'un dépôt-banlieue à Pantin.-

C.A. 13.11.40 21 V

Report de ce dépôt à Noisy-le-Sec :  
V. D. 3722 : Reconstruction des gare -  
et établissement de Noisy-le-Sec.

13 novembre 1941 0

2511

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration  
du 13 novembre 1940

— — — — —  
QU. V - Projets

P.V. COURT

Le Conseil approuve les trois projets suivants qui figurent, le premier au plan quinquennal, les deux autres au programme spécial d'équipement :

- 1°) Etablissement d'un dépôt-banlieue à Pantin - Région Est - (60 millions).

Steno p. 21

M. LE BESNERAIS. - Le Conseil sera saisi de toute une série de projets concernant l'établissement de dépôts dans la Région Est ; celle-ci est certainement très en retard en ce qui concerne l'aménagement de ses dépôts. En l'espèce actuelle, il s'agit de l'établissement d'un dépôt dans la banlieue parisienne de cette Région. La Compagnie de l'Est avait commencé, il y a quelques années, par reconstruire la gare de Paris et elle n'avait pas eu le temps de réaliser l'aménagement de ses dépôts dans cette banlieue. A l'heure actuelle, la Région Est compte, dans la banlieue parisienne, trois dépôts principaux : La Villette, Noisy-le-Sec et Vaires. Vaires est surtout un dépôt pour le service des marchandises. Noisy-le-Sec et La Villette sont des dépôts pour les services marchandises et les services d'express et de banlieue. Noisy-le-Sec était le gros dépôt de banlieue, mais son éloignement de la gare de Paris entraîne des parcours haut-le-pied qui nuisent à la bonne exécution du service. D'autre part, ses installations sont anciennes et en très mauvais état ;

le dépôt de La Villette est également ancien et a besoin de réparations importantes. Pour pouvoir améliorer ce dernier, il faudrait y concentrer le service d'express et en retirer les services de banlieue. Ce sont ces diverses considérations qui nous ont amenés à prévoir l'établissement d'un dépôt à Pantin, qui, plus près de Paris, serait facile à utiliser. Ce nouveau dépôt serait uniquement affecté au service de banlieue, ce qui permettrait de concentrer le service express à La Villette et le service marchandises à Vaires. L'opération coûterait environ 70 M., mais elle sera génératrice d'un certain nombre d'économies qu'on n'avait pas eu le temps de chiffrer lors de la présentation du programme spécial d'équipement, mais qu'il est possible d'évaluer maintenant, d'une manière approximative.

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ En ce qui concerne le service intérieur des dépôts, l'économie de personnel représente environ 80 agents et la suppression des parcours haut-le-pied procurera une économie de 1 million. D'autre part, nous éviterons les dépenses importantes d'entretien qu'occasionne la vétusté des installations actuelles. C'est, au total, une économie annuelle de 4 à 5 millions par an que nous réaliserons.

M. LE PRESIDENT. - Il s'agit, en définitive, de la mise au point d'un projet qui figurait dans le programme quinquennal pour une somme de 60 M. Le Conseil en a donc déjà approuvé le principe.

Y a-t-il des observations ? Ce projet est approuvé.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

-----  
Conseil d'Administration

-----  
Séance du 13 novembre 1940

-----  
V - Projets

- 1°) Etablissement d'un dépôt-banlieue à Pantin -  
Région Est - (60 millions)

CB

à compléter

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 13 Novembre 1940

NB

(Question N° V/1) V-220

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Service Central des Installations Fixés

Le - 5 NOV 1940 1940

N O T E

pour MM. les Membres du Conseil d'Administration

au sujet du  
projet d'établissement d'un  
dépôt-banlieue à PANTIN

---

Les installations du Service de la traction de la région parisienne Est, sont actuellement réparties dans les dépôts de La Villette, de Noisy-le-Sec et de Vaires.

Dans ces 3 dépôts, les installations sont de valeurs inégales tant au point de vue de leur équipement que de leur état général.

A La Villette, elles ne répondent plus aux exigences actuelles du Service, sont inextensibles et leur état de vétusté en rend l'entretien très coûteux.

A Noisy-le-Sec, les installations sont aussi très anciennes et nécessiteraient une réfection onéreuse, les rotondes sont d'un entretien très coûteux. Leur éloignement de Paris, entraîne des parcours haut-le-pied importants et qui nuisent à la bonne exécution du service banlieue.

Seul, le dépôt de Vaires, plus moderne et mieux équipé, est susceptible d'assurer un service important, mais son éloignement de Paris (19 km) justifie sa spécialisation au service des marchandises qui tend à être concentré sur le triage de Vaires.

Il est donc intéressant de grouper en un seul dépôt, toutes les installations susceptibles d'assurer le service de banlieue.

C'est l'objet du présent projet qui prévoit l'établissement d'un nouveau dépôt-banlieue à proximité de l'emplacement du faisceau P. de Pantin, dit "Pantin Plan P" affecté au garage des rames banlieue.

Ces nouvelles dispositions permettront d'éviter d'importantes circulations de machines haut-le-pied, d'alléger le service du dépôt de La Villette qui pourra être aménagé spécialement pour les Services de vitesse et de messageries, de supprimer le dépôt vapeur de Noisy-le-Sec et de reporter à Vaires le Service marchandises assuré par ce dépôt. Ne serait conservé à Noisy, que le centre d'autorails bien installé et bien situé en raison de sa proximité des grands ateliers de grosses réparations.

Les nouvelles dispositions procureront en outre de très substantielles économies de personnel, de machines et d'entretien de voies et bâtiments.

Le projet est compris au programme quinquennal.

Il comporte :

- Un faisceau pour les machines à l'entrée avec 2 fosses de visite.



- Un poste de chargement de combustibles, alimenté par le chantier de mélange de Vaires.
- Un groupe de 10 voies de garage, dont 8 couvertes par une remise accolée à un atelier de petit entretien.

Toutes ces voies seraient munies de fosses de vidange et reliées directement aux installations de sortie.

- Un nouveau garage à établir à l'emplacement dont dispose actuellement le Service de l'Exploitation pour le garage journalier des rames banlieue.

- Quelques modifications aux voies de la gare de Pantin aux abords du Poste P<sub>1</sub> pour faciliter les mouvements de machines entre le nouveau dépôt et les garages de l'Ouroq ou de Paris-Est.

Le montant total de ces travaux est évalué à 60 000 000 fr (prix d'Octobre 1940) imputable au Compte d'Etablissement (Plan quinquennal).

Il est proposé à MM. les Membres du Conseil d'Administration de bien vouloir approuver le présent projet.

Le Directeur,

*Adoune*